



## AIGUILLAGE DANGEREUX POUR UNE DÉSERTIFICATION PROGRAMMÉE !

**Sous couvert de modernisation du réseau et de la mise en place des CCR (Commandes Centralisées du Réseau), des CCU en Ile de France (Commandes Centralisées Unifiées) et autres PGRA (Postes à Grand Rayon d'Action), la direction SNCF Réseau accélère la casse de nos emplois. L'objectif est la suppression de plus de 2700 postes d'agents circulation, aiguilleurs ou chefs de service à l'horizon 2035 !**

Face aux carences du projet de budget 2022 de SNCF Réseau, le déploiement des CCR risque de se réaliser dans la douleur pour les cheminots. En effet, ce budget contraint a pour corollaire la poursuite de la réduction des emplois pour financer les projets de modernisation du Réseau. Ainsi, chaque Établissement Infra Circulation va s'appliquer à atteindre cet objectif en tentant de supprimer une vingtaine de postes par an, si les cheminots ne se mobilisent pas ! Ces incessantes coupes de nos emplois entraînent une dégradation réelle des conditions de travail avec un accroissement important de la charge de travail dans les CCR. De plus, la fermeture de nombreux postes entraîne des risques psychosociaux supplémentaires sans qu'aucune considération ne soit apportée à l'organisation du travail !

**Ces restructurations se font au détriment de la sécurité des circulations et des conditions de travail**

Devant la volonté de l'entreprise de faire des économies à tout prix ou quoi qu'il en coûte, les cheminots doivent montrer leur attachement à la sécurité des circulations qui passe par de bonnes conditions de travail. Aussi, pour la CGT, il n'est pas concevable de détériorer les conditions d'exercice du métier. De plus, il convient de reconnaître la technicité des métiers et donc des qualifications.

Dans chaque zone d'emploi, où les CCR, CCU et PGRA sont déployés, la direction cherche à revoir les organisations du travail en proposant des roulements inadaptés, mettant en danger les salariés et les usagers. La CGT porte au contraire la nécessité de maintenir les roulements 3X8 avec 5 lignes pour préserver les temps de repos nécessaires à la récupération de la fatigue visuelle et mentale. Il convient donc de refuser la mise en place des organisations de travail sur l'article 25 D ouvrant la porte à une attaque en règle des 35 heures et du temps de repos !

Depuis le début du projet de la création de postes CCR en 2007, la direction SNCF Réseau cherche à réaliser ce déploiement en méprisant les conditions de travail des cheminots pour réaliser des économies en personnel, par une productivité à outrance. Ces démarches entraînent l'incompréhension des cheminots qui se trouvent affectés dans ces postes mal conçus. En effet, la conception des locaux laisse parfois à désirer, comme à Lyon où les cheminots dénoncent une augmentation du risque bruit, malgré les tentatives de la direction d'éteindre le feu de la contestation des agents.



Pour la CGT, les médecins du travail doivent prendre la mesure des contraintes liées à ce projet et doivent faire des propositions pour améliorer nos vies au travail et limiter les risques pour la santé que la direction fait porter aux cheminots, notamment sur la charge de travail, la charge mentale et la fatigue liée à l'exercice du métier d'agent-circulation, chef circulation, régulateur etc ... En effet, les cheminots doivent faire face à la mise en place incessante de nouveaux logiciels et applications, dont les dysfonctionnements impactent le sens du travail et mettent les agents en difficulté. Bien souvent, la direction expose les salariés, les rendant responsables des incidents de circulation, alors même que ces derniers n'ont pas les moyens de bien faire leur travail !

### Quel avenir pour les lignes UIC 7 à 9 ?

En modernisant le réseau et en mettant des CCR, la direction concentre les moyens humains et matériels dans des grands centres, prenant ainsi le risque de paralysie, notamment en cas de Cyber attaques. Au contraire, notre organisation syndicale porte un projet valorisant les évolutions technologiques en intégrant une dimension de sécurité des données et des circulations en maintenant les possibilités de reprise en commande locale, véritable plan B, équivalentes aux boucles de rattrapage indispensables en matière de sécurité des circulations.

De plus, le déploiement de ces postes à grand rayon d'action met en danger l'exploitation des lignes de dessertes fines du territoire (UIC 7 à 9), car basé sur une gestion par axe prioritaire avec des embranchements simplifiés. En l'état actuel du RFN, il n'est pas possible de poursuivre sur cette voie sans réduction des voies de circulation. En cela, la Direction SNCF Réseau est largement aidée par un gouvernement aux ordres de la finance, qui n'hésite pas à proposer aux régions de gérer ces lignes pour leur compte, et selon les moyens disponibles pour réaliser un service public de transport de qualité et en toute sécurité !

### CCU en Ile de France

Alors que le projet de la CCU de Pantin avance, les cheminots revendiquent de meilleures conditions de travail. De son côté, la Direction avance sur les nouvelles technologies et autre intelligence artificielle pour promouvoir le train sans humain. Dans le même temps, la création de ce poste intégrant PIVIF, régulateurs, SE, etc est programmée pour une mise en œuvre en mai 2022, entraînant son lot de désagréments pour les cheminots qui vont subir une mobilité forcée. Dans ce cadre, il est primordial de revenir à de réelles négociations avec les OS pour que les cheminots travaillent au pays dans de bonnes conditions.

À ce titre, la Direction devra revoir sa copie sur les négociations salariales, car le compte n'y est pas en rouvrant sans tarder des NAO afin d'acter de réelles augmentations générales des salaires.

#### La CGT revendique :

- La création de postes de coupeurs et de renforts travaux dans les CCR ;
- L'étude de la charge de travail et des personnels nécessaires ;
- L'arrêt du passage en régime 25 D (2X8 +) de certains postes ;
- L'arrêt des suppressions de postes non concernés par les CCR ;
- Une reconnaissance de la technicité des métiers ;
- De réelles augmentations de salaires par la réouverture de NAO.

**C'est par la mobilisation et le rapport de forces  
que nous pourrons stopper cette politique de destruction  
de la SNCF et de nos outils de travail !**